



Procès-Verbal

Commission Régionale, Ethique, Fair-Play, Sportivité, Récompenses

Réunion du 13 Février 2024

Président : Bernard Barbet.

Présents : Jacques Bourdarot, Maurice Bourgeon, Georges Kazarian, Christian Marce, Paul Michallet.

Assistent : Richard Defay, Maëlys Garion.

Excusés : Joseph Dussolliet, Joseph Inzirillo, André Lambert.

Ordre du jour :

- Bilan saison 2022-2023.
- Nouveau système de récolte des données club.
- Proposition de nouvelles données financières 2023-2024.
- Questions diverses.

B. Barbet remercie les présents et présente les excuses de Joseph Dussolliet, Joseph Inzirillo, André Lambert.

Il s'excuse de ne pas avoir organisé de réunion depuis le début de la saison et donne des explications qui sont principalement dues à sa situation personnelle.

Il se pose la question de la présidence de la commission dans de telles conditions. La gouvernance de la LAuRAFoot étant renouvelée en 2024, il envisage de terminer le mandat mais ne souhaite pas poursuivre ensuite.

Le début de la saison a été principalement consacré à l'exploitation des réponses du Challenge de la Sportivité. A ce propos et suite à certaines défaillances, il remercie vivement Richard Defay et Maëlys Galion qui ont permis que les classements des différents challenges soient établis avant l'Assemblée Générale de la LAuRAFoot de décembre 2023.

Bilan Saison 2022-2023 :

- **Fair-Play :**
 - 7 bonus (dotation doublée) pour les vainqueurs de niveau à 0 point de pénalité pour 2.450 €. A noter la remarquable tenue du SC Langogne qui n'a pas eu de pénalité en seniors R3 et qui termine 3^{ème} au classement sportif.
 - 24 dotations non-attribuées pour non-retour du questionnaire du Challenge de la Sportivité pour un montant de 5.150 €.
 - 54 équipes pénalisées au classement sportif dont :
 - 34 Seniors Masculins.
 - 0 Féminines.
 - 1 Futsal.
 - 19 jeunes.

- **Et dont :**
 - 24 équipes pénalisées de 1 point au classement sportif.
 - 18 équipes pénalisées de 2 points.
 - 4 équipes pénalisées de 3 points.
 - 2 équipes pénalisées de 4 points.
 - 4 équipes pénalisées de 5 points.
 - 1 équipe pénalisée de 6 points.
 - 1 équipe pénalisée de 8 points.

Il est constaté que la pénalisation au classement sportif en se basant sur le système qui avait cours dans l'ex-ligue d'Auvergne est beaucoup plus en phase avec la tenue des équipes qu'avec celui de l'ex-ligue Rhône-Alpes qui était basé sur le nombre de cartons rouges subis et qui était donc plus partiel et reflétait moins la tenue des équipes.

- **Sportivité :**

Taux de réponses aux questionnaires :

	Saison 2022-2023			Saison 2021-2022			Saison 2018-2019		
	<i>Equipes</i>	<i>Réponses</i>	<i>Taux</i>	<i>Equipes</i>	<i>Réponses</i>	<i>Taux</i>	<i>Equipes</i>	<i>Réponses</i>	<i>Taux</i>
<i>Sen Masc</i>	215	116	54%	224	146	65%	208	159	76%
<i>Sen Fém</i>	34	18	53%	47	19	40%	39	26	67%
<i>Futsal</i>	12	3	25%	25	18	72%	31	12	39%
<i>Jeunes</i>	321	164	52%	357	219	61%	263	205	78%
Total	582	301	52%	653	402	62%	541	402	74%

Le taux des réponses aux questionnaires de la Sportivité est catastrophique et descend inexorablement de 10% par saison. Ce Challenge n'est absolument plus significatif et cette situation pose la question de son maintien si cette tendance devait se poursuivre. Ce serait dommage pour le Challenge de la Sportivité en lui-même où le classement est établi en dehors de toute intervention des officiels (arbitres, délégués, commissions) et pour le Challenge de l'Ethique qui disparaîtrait également.

- **Nouveau système de collecte des réponses des équipes :**

Devant la faiblesse des taux de réponses du Challenge de la Sportivité, recherche d'un nouveau système. Richard Defay et Maëlys Garion présentent en détail une proposition de système de collecte en ligne qui permettra peut-être une amélioration du taux de réponses. La commission valide cette proposition qui sera présentée au Conseil de Ligue du 2 mars. Les questionnaires seront ensuite envoyés aux clubs début mars.

- **Proposition de nouvelles distributions financières 2023-2024 :**

Du fait de la modification du règlement du Challenge de la Sportivité dont le classement, à l'instar des Challenges du Fair-Play et de l'Ethique, se fera par niveau de compétition, sa dotation financière est adaptée. Chaque Challenge aura une dotation financière prévisionnelle identique de 20.000 € ce qui représente un total de 60.000 € contre 54.400 € actuellement.

- **Questions Diverses :**

○ **Signalement d'un beau geste :**

Prise de connaissance d'un rapport d'arbitre :

- *A la 85^{ème} de la rencontre en objet, le club visiteur est mené 2 à 1.*
- *Sur une attaque visiteuse, le gardien de but local se blesse sans aucun contact avec un autre joueur et tombe au sol en se tordant de douleur.*
- *L'attaquant visiteur n'a plus qu'à pousser le ballon dans le but vide et ainsi égaliser.*
- *Son capitaine lui crie alors de ne pas marquer et l'attaquant envoie volontairement le ballon à côté des cages.*
- *Le match se termine par la défaite de l'équipe visiteuse 2 à 1.*

La commission régionale remercie l'arbitre concerné de lui avoir signalé ce geste qui concourra en fin de saison pour l'obtention du geste sportif individuel de la saison.

A ce propos, elle souhaite que tout geste individuel ou collectif de fair-play ou de sportivité lui soit signalé par un ou des témoins.

Signalement de gestes individuels ou collectifs de Fair-Play ou de Sportivité.

La Commission Régionale d'Ethique, Fair-Play, Sportivité, Récompenses demande aux personnes témoins de gestes du même genre que celui décrit ci-dessus de lui adresser un signalement décrivant l'action à laquelle ils ont assisté.

En fin de saison la Commission désignera le ou les lauréats qui recevront une récompense.

Le Président,

Bernard BARBET